

DENEZIÈRES (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Sanctus Claudius, Sanctus Clodius, Saint Cloud,

Village de l'arrondissement de Saint-Claude, canton de Saint-Laurent, perception des Petites-Chiettes, bureau de poste de Clairvaux ; succursale, composée de Denezières, le Saugeot, le Puy et Uxelle ; à 7 km de Clairvaux, 18 de Saint-Laurent, 51 de Lons-le-Saunier et 40 de Saint-Claude.
Altitude : 663^m.

Le territoire est limité au nord par Doucier, au sud par le Saugeot, à l'est par le Saugeot, Menetru-en- Joux et Doucier, à l'ouest par Uxelle et Charcier. Les Grandes-Chiettes font partie de la commune.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Charcier, à Uxelle et au Saugeot.

Le village est situé au pied d'une colline. Les maisons sont construites en pierres et couvertes en laves, à l'exception de quelques-unes couvertes en tuiles ou en bardeaux.

Population : en 1790, 216 habitants ; en 1846, 194 ; en 1851, 210, dont 112 hommes et 98 femmes ; population spécifique par km carré, 3 habitants ; 49 maisons, savoir : 47 à Denezières et 2 aux Grandes-Chiettes ; 88 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1662.

Vocable : saint Cloud.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Denezières a reçu les cotes 5 E 487/1 et /2. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 298, 3 E 3062 à 3066, 3 E 7938, 3 E 10071 à 10073 et 3 E 12999. Tables décennales : 3 E 1356 à 1364.

Microfilmé sous les cotes 2 Mi 403, 5 Mi 456, 5 Mi 340, 5 Mi 1225, 2 Mi 957, 2 Mi 1730, 5 Mi 22 et 5 Mi 1185.

Les habitants n'émigrent pas.

Cadastre : exécuté en 1832 ; surface territoriale 643^h divisés en 1313 parcelles que possèdent 114 propriétaires, dont 47 forains ; surface imposable 637^h 84^a, savoir : 206^h 15^a en terres labourables, 128^h 92^a en bois, 182^h 82^a en pâtures, 61^h 12^a en prés, 3^h 06^a en friches et murgers, 1^h 42^a en sol et aisances des maisons, 33^a en jardins, d'un revenu cadastral de 2.130 fr. ; contributions directes en principal 768 fr.

Le sol, quoique montagneux, est assez fertile ; il produit du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des pommes de terre, des légumes secs, du colza, peu de navette et de fruits, des betteraves, du chanvre, beaucoup de foin et des fourrages artificiels.

Le produit des céréales suffit à la consommation des habitants. On importe le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 3 pour cent.



On élève dans la commune des bêtes à cornes et des volailles ; on y engraisse quelques porcs, 100 ruches d'abeilles.

L'agriculture y est en progrès. La population est généralement dans l'aisance.

On trouve sur le territoire des sablières, des carrières de pierre à bâtir, de taille et à chaux, exploitées.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Clairvaux.

Plusieurs s'occupent du tissage de la toile. Les seuls patentables sont : un aubergiste et un voiturier.

Biens communaux : une église nouvelle, une église ancienne, avec le cimetière à l'entour, un presbytère, une maison commune, construite en 1848, qui renferme la mairie, le logement de l'instituteur, la salle d'étude, fréquentée en hiver par 40 garçons et 20 filles ; un chalet communal contigu à la maison commune, dans lequel on fabrique annuellement 9800 kg de fromage, façon Gruyère, de première qualité; 2 fontaines avec lavoirs et abreuvoirs, et 245^h 48^a de bois-taillis, pâtures et terres labourables, d'un revenu cadastral de 356 fr.

Budget : recettes ordinaires, 1.578 fr. ; dépenses ordinaires, 1.578 fr.

Bureau de bienfaisance : revenu ordinaires, 50 fr., provenant d'un don fait en 1822, par Jean-Claude Renevier, du hameau du Puy.

MOTICE HISTORIQUE

Une voie gauloise, de Salins à Mauriana, passait au sud de Denezières, au nord du Puy et du Saugeot, traversait le Saut-Girard sur un pontet se dirigeait sur Crilla. Elle est connue sous le nom de *Vie de Salins* *Vie de Saint-Antoine* ou de *Vie Charreresse*. Les superstitions païennes qui se sont perpétuées dans la vallée de l'Ain et dans le val de Chambly, font penser que des habitations se groupaient sur les bords de la Vie de Salins, dès les temps celtiques. Nous avons déjà signalé les traditions populaires qu'on rencontre près de la Chaux-du-Dombief. La croyance à ces *esprits servants*, qui peuplaient la grange de Monnant, les fermes des Grandes-Chiettes, remonte à ces époques reculées. Aubert et Didier, plus connu sous le nom de saint Point, moines de Condat, étant venus, au VI^e siècle (525), fonder les abbayes du Grandvaux et d'Ilay, les rives poétiques du torrent de l'Hérisson virent s'élever de nouveaux villages, dont les seigneurs puissants du voisinage s'emparèrent plus tard, à l'aide de l'anarchie féodale. Les religieux d'Ilay, après avoir reçu en même temps que ceux du prieuré de Maynal des parcelles du corps de saint Claude, sculpteur, martyrisé sous l'empereur Dioclétien, érigèrent sur la pointe d'un rocher, au village de Denezières, une chapelle, qu'ils dédièrent à ce saint, ils le firent sans doute dans le but de supprimer quelques restes d'usages entachés de paganisme. Le territoire environnant fut appelé la *Terre de Saint-Cloud*. En 1189, Ponce de Cuisel, sire de Clairvaux, donna à la chartreuse de Bonlieu, le domaine et en général tous les droits qu'il avait dans la terre de Saint-Cloud (terra *Sancti Claudii*). En 1204, Aimon, prieur de Gigny, accensa aux chartreux tout ce que l'obédience d'Ilay pouvait avoir dans cette même terre. Pierre Aymon et Ulric de Bynans, après avoir longtemps inquiété les bons pères, finirent par déclarer, en 1265, qu'ils renonçaient à toutes leurs prétentions sur ce territoire. La dotation primitive de la chartreuse, par Thiébert de Montmoret, n'était pas très considérable : ce n'est que par des donations multipliées au XIII^e siècle, et par des acquisitions successives, que leur seigneurie prit l'étendue qu'elle avait en 1789.

Seigneurie : La terre basse de Bonlieu, dont les chartreux n'aliénèrent aucune partie dans l'acte d'association qu'ils firent en 1304, avec les seigneurs de Chalon-Arlay, comprenait Bonlieu, les Petites-Chiettes, Saugeot, Saint-Cloud, appelé au XIII^e siècle seulement Denezières, les Grandes-Chiettes et la grange de Monnans. Ils y exerçaient la justice haute, moyenne et basse, nommaient les officiers de justice, le tabellion et les messiers ; ils y avaient la chasse et la pêche exclusives, la banalité des fours, des moulins, des bois et des parcours communaux. Ils percevaient un péage sur le pont du Saut-Girard. Chaque ménage devait deux corvées de charrue et deux corvées à bras, ainsi que différents cens. La banalité des fours fut convertie, au XVI^e siècle, en une redevance en grains. Les habitants pouvaient mettre en culture les parcours, mais ils n'en pouvaient jouir que pendant trois ans.



Pré de Saint-Antoine : Peu de temps après la fondation de la commanderie de Saint-Antoine de Ruffey, au commencement du XII^e siècle, les seigneurs de Saint-Sorlin fondèrent une succursale de cet hospice au village de Charézier, et la dotèrent d'un pré situé à Denezières, appelé pour cela *Pré-Saint-Antoine*. Le commandeur de Ruffey jouissait en 1428, de cette propriété, à charge de laisser prélever une partie de la récolte par le prieur de Bonlieu. Le grand chemin qui passait au bord de ce pré était appelé la *Latey* ou la *Vie de Saint-Antoine*. Quelques historiens ont prétendu qu'il existait une commanderie de Malte en ce lieu. C'est une erreur évidente.

Église : Le 21 avril 1577, le prieur de Bonlieu et ses religieux permirent aux habitants de Denezières, du Puy et de Saugeot, d'agrandir leur chapelle de Saint-Cloud et de leur présenter un chapelain pour la desservir ; pour prix de l'amortissement du terrain cédé, ils se réservèrent le cens annuel de 3 livres de cire et de 12 gros d'argent. L'archevêque de Besançon autorisa immédiatement cette érection, permit de placer des fonts baptismaux dans la chapelle et d'ouvrir un cimetière. Les trois villages de Denezières, le Puy et le Saugeot continuèrent cependant de rester paroissiens de l'église de Bonlieu. Les fermes des Granges-Chiettes et de Monnans dépendaient de la cure de Saint-Sorlin. L'ancienne chapelle de Saint-Cloud, complètement isolée sur la montagne, se compose d'une nef, d'un chœur et d'une sacristie. L'édifice primitif ne consistait que dans le chœur. La cloche était placée dans une arcature en maçonnerie, qui s'élevait au sommet du pignon de la façade. Près du cimetière, est un des plus beaux tilleuls qu'on puisse rencontrer. Il a neuf mètres de circonférence ; ses magnifiques rameaux pourraient protéger à midi, contre l'ardeur du soleil, plusieurs milliers de personnes.

L'église nouvelle est située à l'extrémité sud-est du village ; elle a été achevée en 1841, et a coûté 20.000 fr. Elle est sous le vocable de saint Cloud, dont on célèbre la fête le même jour que celle des quatre Couronnés, le 8 novembre. Elle se compose d'un clocher, de trois nefs, d'un sanctuaire, d'un chœur et de deux sacristies. Les nefs sont voûtées en berceau et le sanctuaire à arêtes. Le chœur, qui est en forme de cul-de-four, est couvert par une calotte semi-sphérique. Le clocher est couronné par une pyramide à base quadrangulaire.

Événements divers : (Voir les articles sur la *Chaux-du-Dombief*, les *Petites-Chiettes* et *Uxelle*.)

Biographie : Ce village est la patrie de *Claude-Marie Pillot*, capitaine adjudant-major, décoré, mort en 1827. Cet officier a fait avec distinction les campagnes de la république et de l'empire.

Bibliographie : Annuaire du Jura, 1852. — Archives de la préfecture.